

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32380**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XIV Métiers de la communication, du multimédia, de l'audiovisuel, Classe 1 : Imprimerie, communication graphique multimédia, option 1: technicien-technicienne de plateforme de prépresse

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du technicien(ne) de plateforme prépresse avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'activité avec les logiciels de PAO (publication assistée par ordinateur) le technicien(ne) prépresse met en forme un document destiné à être imprimé (livre, journal, magazine, affiche, plaquette, dépliant, etc.), en suivant une charte graphique précise. D'après les attentes d'un client, définies préalablement avec un graphiste ou un maquettiste, il travaille sur le texte (correction, changement de typographie...) et sur l'image (modification de couleurs et de contours, recadrage...). Il doit être polyvalent : face à la chute de la production d'imprimés, on constate en effet une tendance à la complémentarité papier-numérique.

Les activités consistent à :

- Identifier les contraintes techniques de l'entreprise ;
- Analyser le besoin ou la commande du client, le conseiller utilement dans les règles de l'art du métier ;
- Planifier la commande et gérer les flux de production ;
- Contrôler la qualité des fichiers, la sécurité des systèmes ;
- Contrôler le respect des normes professionnelles, des évolutions de la législation (droits d'auteurs, CNIL, licences, respect de l'environnement, hygiène et sécurité au travail, charte de bonnes pratiques entre imprimeurs et donneurs d'ordre,...) ;
- Réaliser les techniques de calibration et de certification de la plateforme prépresse,(norme 12647-2 et ses déclinaisons) ;
- Contrôler et rechercher une amélioration continue de la qualité et de la maîtrise des coûts de production ;
- Réaliser la coordination et la formation des acteurs amont/aval liés à la plateforme ou d'utiliser l'ensemble des moyens de production.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Définir le produit à réaliser ;
- Choisir le processus de fabrication ;
- Intégrer la gestion des flux de production, conformer le poste de travail et ses périphériques ;
- Réaliser le chiffrage des coûts ;
- Organiser les tâches ;
- Réaliser les tâches de production et de gestion des flux propres à la profession (PDF/x) ou provenant des donneurs d'ordres, respecter les délais.
- Réaliser la procédure de calibration ou de certification de la plateforme, assurer le suivi et la relation client-donneur d'ordre ;
- Respecter les procédures ;
- Respecter la législation (droits d'auteurs, licences, règles d'hygiène et de sécurité et d'environnement.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des agences de création, de maisons d'édition, d'imprimeries..

Technicien(ne) de plateforme prépresse, chef d'équipe

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1306 : Prépresse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ du technicien(ne) prépresse qj comprend la réalisation detravail de mise en page complexe (numérisation et traitement d'images, gestion de polices et de styles, traitement automatisé sur importation de données) ; la création de profils spécifiques pour la gestion colorimétrique et l'impression selon le procédé, le paramétrage d'un flux de

production en adéquation avec les normes ISO en vigueur (ISO 12647-7, ISO 15970, ISO 15076, ISO 12647-2, etc.) ; la gestion du stockage, de la sauvegarde et de l'archivage des données numériques ; la conversion des fichiers numériques et la mise aux normes dans des formats standards ; la réalisation de travaux d'imposition automatisée ; la préparation des fichiers numériques, le contrôle de cohérence et de conformité des contenus ; l'utilisation de spectro-colorimètres, la sortie d'épreuves de contrôle certifiées et la production éventuelle de plaques CTP compensées (visite possible du site d'examen et fourniture de documentations possibles sous pdf ou pwpt).

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.